

Certificat de constance des performances du produit**0679-CPR-0754**

(Version originale en langue française)

Dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que les produits de construction désignés dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

Monopanel SAS

rue Geo Lufbery
02301 Chauny Cedex
France

et fabriqué(s) dans l'usine :

Monopanel SAS, rue Geo Lufbery 02301 Chauny Cedex France

Sont soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires sur des échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit, et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'évaluation des performances des produits de construction, l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continues du contrôle de la production en usine (système 1).

Ce certificat atteste les performances des produits, relatives à la réaction au feu choisie par le fabricant, et que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification des constances de ces performances décrites dans la spécification technique harmonisée de référence :

EN 14509 : 2013

sont appliquées et que les produits satisfont à toutes les exigences prescrites.

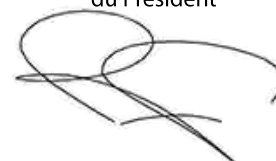
Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et la spécification technique de référence.

Ce certificat est délivré le 12 juin 2023, il se substitue au certificat précédemment délivré le 06 mars 2023 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 12 juin 2023.

Par délégation
du Président

Florian RASSE

Panneaux sandwich autoportants isolants double peau à parements métalliques
avec mousse en polyuréthane

FARMWALL - MONOWALL- MONOWALL 1000

SUPERWALL – LAMEA

FRIGOWALL 1150 SE - FRIGOWALL 1150 DE

(PIR CBS14)

Performance du produit de construction :

Caractéristique de réaction au feu du produit FARMWALL / MONOWALL / MONOWALL 1000 pour épaisseur de 30 à 50 mm : B-s2,d0

Caractéristique de réaction au feu du produit FARMWALL / MONOWALL / MONOWALL 1000 pour épaisseur de 60 à 120 mm : B-s1,d0

Caractéristique de réaction au feu du produit SUPERWALL / LAMEA pour épaisseur de 60 à 100 mm : B-s2,d0

Caractéristique de réaction au feu du produit SUPERWALL / LAMEA pour épaisseur de 120 mm : B-s1,d0

Caractéristique de réaction au feu du produit FRIGOWALL 1150 SE pour épaisseur de 40 mm : B-s2,d0

Caractéristique de réaction au feu du produit FRIGOWALL 1150 SE pour épaisseur de 60 à 100 mm : B-s1,d0

Caractéristique de réaction au feu du produit FRIGOWALL 1150 DE pour épaisseur de 120 à 200 mm : B-s1,d0

Catégorie d'utilisation :

Bardages industriels, Couvertures, Bâtiments frigorifiques et locaux à ambiance régulée